



## **14<sup>ème</sup> Conférence de l'Union Fédérale des Retraités.es**

**Mimizan 6 octobre 2026**

**Natacha POMMET**

Chères et Chers camarades,

Quel plaisir de nous retrouver, 4 ans après, à cette conférence. En recherchant dans mes archives, lors de la dernière conférence, nous sortions enfin du COVID, du port du masque obligatoire et Macron se représentait sans pour autant penser à faire campagne car il savait être réélu face à l'extrême droite....

Triste ironie de l'histoire, en 4 ans l'extrême droite s'est petit à petit installée dans le monde et en Europe .... Et elle pourrait accéder aux premières responsabilités en France. Déjà en 2024, la CGT s'est fortement impliquée pour empêcher que Bardella devienne premier ministre, cela n'a malheureusement pas empêché que le RN et ses alliés disposent de 122 députés. Les élections municipales ont permis de faire élire 3000 conseillers municipaux de ce camp et près de 74 maires. Ainsi, pour la première fois depuis la seconde guerre mondiale l'extrême droite dispose d'un groupe au Sénat avec 15 sénateurs.

À nous de faire mentir les sondages encore une fois pour mai 2027 et empêcher l'accession de l'extrême droite au pouvoir en France.

Notre Fédération, comme toute la CGT, va devoir se faire entendre dans le débat des élections présidentielles à la fois pour empêcher l'accession de l'extrême droite au pouvoir mais également pour porter nos revendications et obtenir des conquêtes sociales.

C'est l'un des objectifs de nos états généraux des services publics territoriaux, oui nous sommes des fonctionnaires, oui nous sommes fiers d'être fonctionnaires et fonctionnaires territoriaux. Être au service du public au quotidien, c'est la plus belle des missions et pouvoir l'exercer dans de bonnes conditions c'est indispensable, donc faisons entendre nos voix en organisant partout sur le territoire des débats, des initiatives autour des états généraux des services publics territoriaux. Le débat des présidentielles ne se fera pas sans nous !

Ces débats doivent se faire également au regard du projet de loi de finances et du projet de loi de financement de la sécurité sociale. Lecornu doit trouver 54 milliards de nouvelles économies à faire sur le budget, voici la petite musique que l'on nous sert... Mais à la CGT, nous disons plutôt que Lecornu fait le choix de pratiquer une politique d'austérité en privilégiant les entreprises au détriment des secteurs publics.

Faisons quelques comparaisons : 1 % d'augmentation du point d'indice, c'est 2 milliards d'euros... Les aides publics aux entreprises c'est 211 milliards d'euros (dedans pour rappel nous trouvons en vrac le CICE qui n'a jamais créée ou sauvegarder d'emploi, le CIR, ...) de quoi augmenter notre point d'indice à 6,50 € et de participer ainsi à la relance de l'économie puisque mes camarades en dehors de Giovani, je n'ai pas connaissance de camarades qui auraient un compte en suisse, non mes camarades nous ne thésaurisons pas mais nous consommons, nous cotisons et nous payons des impôts, donc oui, 5 millions de fonctionnaires avec une augmentation de 30 % de leur rémunération ça participerait au rebond de l'économie française !

Une autre comparaison : 100 000 postes d'enseignant.es c'est 6 milliards d'euros, 300 000 logements sociaux c'est 49 milliards d'euros, 100 000 lits d'hôpitaux c'est 30 milliards d'euros, 100 maternités c'est 5 milliards d'euros, 16 canadairs c'est 1,68 milliards d'euros, 10 000 postes de SPP c'est 0,6 milliards d'euros... On pourrait en faire des choses avec 211 milliards d'euros, et bien ce n'est pas le choix du gouvernement, non lui préfère que la France soit encore sur le podium mondial de versement de dividendes aux actionnaires ! Et surtout, la question à se poser, est-ce que l'extrême droite au pouvoir y changerait quelque chose... regardons leur vote à l'Assemblée Nationale : je vous le dis, la réponse est non !

Donc, si nous voulons un vrai changement, si nous voulons que nos services publics territoriaux se développent, que les agent.es et fonctionnaires soient mieux payé.es, qu'ils aient les moyens de remplir convenablement leurs missions, que les pensions soient revalorisées la CGT doit s'impliquer, dans son ensemble, pour éviter l'accession du RN au pouvoir.

La CEF, lors de sa réunion du mois d'octobre, va étudier un plan fédéral qu'elle présentera au CNF de janvier, après les élections professionnelles, pour organiser à la fois un vaste déploiement de nos forces organisées auprès des agent.es pour ne pas craindre le débat face à l'extrême droite mais également un plan de résistance si le pire devait arriver.

L'UFR de la Fédération devra prendre toute sa place dans ce plan. C'est d'ailleurs le fil rouge de votre conférence « la place des retraité.es dans la société et dans la CGT ».

S'agissant de la lutte contre le PLF et le PLFSS la prochaine date de mobilisation des retraité.es est le 14 octobre prochain date à laquelle la CGT appelle largement à manifester devant l'Agirc Arrco pour ceux qui seront en région parisienne et devant les sièges du Medef en région. Cette journée s'inscrit dans le processus de lutte du mois d'octobre qui commence aujourd'hui avec le soutien à la mobilisation lycéenne. Il sera nécessaire de continuer à monter le rapport de force pendant tout le mois d'octobre pour assurer une grosse journée de grève et de manifestations à l'appel de la CGT, la CFDT, FO, UNSA et FSU le 5 novembre prochain.

Le gouvernement est en roue libre pour respecter la fameuse règle du déficit à 3 % et s'en prend aux retraité.es en désindexant les retraites au-dessus de 1260 euros... Pour reprendre mon comparatif plus haut, cela représente une économie de 4,1 milliards ... toujours à mettre en lien avec les 211 milliards d'aide aux entreprises.

Pour lutter contre cela, le mois de novembre sera également l'occasion d'une grande manifestation nationale des retraité.es le 19 novembre prochain.

La défense de nos droits à une retraite digne est indissociable des revendications des actives et actifs sur l'augmentation du point d'indice et sur un plan massif d'investissement pour nos services publics.

Dans les toutes prochaines années près de 40 % des agents territoriaux vont faire valoir leurs droits à la retraite. Cela va avoir un retentissement énorme à la fois sur les services et collectivités mais également sur notre caisse de retraites.

Je ne vous apprends rien, après des décennies de compte largement excédentaires, la CNRACL est en déficit important depuis 6 ans. À la fois les nombreuses années de péréquation pour les autres caisses de retraite mais surtout le recours accru à la contractualisation impacte lourdement les caisses de la CNRACL. Nous connaissons tous cet adage quand on veut tuer son chien on dit qu'il a la rage... Avec la loi Dussopt de 2019, les effets de la contractualisation ont vite impacté les finances de notre caisse de retraite et aujourd'hui le COR et le gouvernement entendent mettre la main sur notre caisse. Les deux fédérations impliquées dans la CNRACL se sont réunies pour élaborer des propositions revendicatives pour l'avenir de notre caisse de retraite : un adossement au système de retraite de l'État oui mais certainement pas une fusion et l'État doit assumer ses choix et donc reprendre le déficit de la caisse !

Afin de pouvoir avancer sur nos revendications, inutiles de vous le préciser, mais il faut voter et faire voter CGT. Lors du scrutin de 2021 les retraité.es avaient été les plus nombreuses et nombreux à voter, et je sais que cela tient à l'engagement de notre UFR.

Pour cette année, le scrutin électronique va commencer le 23 novembre et se déroulera jusqu'au 10 décembre. L'UCR et nos fédérations (Santé et Services publics) ont écrit aux ULS afin qu'elles puissent être bureau de vote pour les électrices.teurs qui n'auraient pas accès à une ordinateur à leur domicile.

C'est donc toute la fédération qui est mobilisée pour les scrutins à venir cette fin d'année :

- Élections au Conseil d'Administration de la CNRACL du 23 novembre au 10 décembre, avec dans le collège retraité.es Yvan et Nelly qui sont en tête de liste pour la FDSP.
- Élections professionnelles du 3 au 10 décembre avec pour le moment des remontées plutôt encourageantes sur le nombre de listes déposées. Là aussi, l'UFR aura un rôle à jouer pour voter et faire voter CGT !

S'agissant de l'état d'organisation de notre UFR, le nombre de FNI est en constante augmentation et c'est plutôt une très bonne chose car ce n'est pas le cas dans les autres secteurs professionnels de la CGT. Et ce, d'autant plus qu'arrivé à l'âge de la retraite, plus de 70 % des retraité.es quittent la CGT.

Aussi, même si l'état d'organisation de l'UFR est positif il est juste de s'interroger :

- Quels moyens d'anticipation devons-nous mettre en place pour permettre le transfert de l'affiliation syndicale, lorsqu'un.e camarade change par exemple de lieu de vie au moment de la retraite ?
- Quel dispositif : local, départemental ou de zone, devons-nous développer pour offrir un syndicalisme de retraité.es de proximité, qui soit en cohérence avec notre champ fédéral ?

Ces questions soulèvent un enjeu plus large : celle de la place des retraité.es dans la société, qui détermine directement celle des retraité.es dans la CGT.

Pour répondre à ces enjeux, un travail en collaboration a été mené entre l'UFR et la Fédération CGT des Services publics, dans l'objectif de faire évoluer nos statuts et de faciliter cette continuité revendicative et syndicale, permettant ainsi de nouvelles adhésions de retraité.es, dans tous les territoires.

Je vous rappelle les décisions du CNF des 16 et 17 mai 2024 :

L'organisation des syndiqué.es retraité.es selon trois formes possibles :

1. Le rattachement à la section de retraité.es au sein du syndicat d'origine ;
2. Le rattachement à la section de retraité.es dans les syndicats départementaux d'individuel.les ou dans les syndicats de zones ;
3. Le rattachement à un syndicat d'actif.ves, avec déclaration à CoGÉTise du statut de retraité.e.

Ces trois modalités sont complémentaires. Elles doivent nous permettre d'articuler, pour chaque camarade, la défense de revendications spécifiques aux retraité.es, le maintien de la solidarité avec les actifs et actives, et le partage de moments de fraternité, où qu'il ou elle choisisse de vivre sa retraite.

Toutes ces questions sont au cœur de cette 14<sup>ème</sup> Conférence :

- Une UFR dynamique et offensive,
- Une UFR qui progresse en nombre de syndiqué.es depuis la dernière conférence au Cap d'Agde,
- Une organisation de l'UFR qui permet un plus grand investissement des membres de la Commission nationale et des Référents CSD.

Je vous souhaite donc une bonne conférence et de bons débats, vive l'UFR de la Fédération des Services publics et vive la CGT !